



Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire

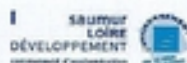
Synthèse des connaissances 2010



Réseau mammifères
du bassin de la Loire



Partenaires



Ont également apporté une précieuse collaboration :

Association roannaise de protection de la nature / Bassin Eyrieux environnement développement / Communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau / Communauté d'agglomération Loire-Foréz / Conseil général de la Loire / Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre / Contrat de rivière Lignon / Direction départementale du territoire du Loiret / Fédération des chasseurs du Cher / Fédération des chasseurs de l'Indre / Fédération des chasseurs de la Loire / Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres / Fédération de pêche des Deux-Sèvres / Groupe mammalogique normand / Maison de la Loire et du Loiret de Jargeau / Parc naturel régional de Normandie-Maine / SYMIRIA Syndicat mixte de valorisation du Renaison et de ses affluents / SYMITEYS Syndicat mixte de la Teyssonne / Syndicat d'aménagement de la vallée de l'Indre

Le castor en Maine-et-Loire

Bruno GAUDEMER (LPO), François GRANGEARD (ONCFS)
Avec la participation de Jean-Claude MAUME et Jean-Christophe BRUN (ONCFS)

Répartition historique et actuelle^{17, 18, 31}

Les premières traces du retour du castor en Anjou remontent aux années 1980 avec un individu trouvé mort à Varennes-sur-Loire en 1981 et des indices de présence près de Montsoreau. Ce n'est qu'en 1988 qu'un gîte est découvert près de Saumur. Trois ans plus tard, une famille s'installait sur le Louet à Rochefort-sur-Loire, 60 km en aval.

En 1993, six familles sont installées sur 75 km de Loire. En 2000, le nombre de territoires est estimé entre 15 et 18. En 2002 des indices de présence sont relevés à la Varenne, commune la plus aval du département sur la Loire. Progressivement tout le cours de la Loire dans le département est colonisé et le castor s'installe dans les annexes hydrauliques du fleuve (boire de Champocé, boire de Drain...).

Sur le Loir, des indices de colonisation sont relevés dès 2004 entre Briollay et

Villévêque. Sur la Sarthe, l'installation semble n'avoir été réellement effective qu'en 2009. D'autres traces de présence ont également été observées sur le bassin de la Mayenne, en 2009 sur la Verzée et 2010 sur l'Oudon en limite de département. Plus en aval, la Maine est occupée depuis 2006 au confluent de la Loire.

Sur les affluents de la rive gauche, un territoire a été identifié sur le Thouet en 2000, sur lequel cinq familles sont aujourd'hui présentes. A partir de 2005, l'Aubance et le Layon sont colonisés.

Une dispersion erratique a pu être notée sur la Moine en 2006, aux alentours de Cholet. Des traces ont également été trouvées sur l'Èvre durant l'hiver 2007-2008.

En 2010, le nombre de familles est estimé entre 32 et 35 sur l'ensemble du département et toute la Loire est colonisée.



Suivis et actions

Les premières prospections ont démarré en 1988, dans le cadre du réseau castor. Elles sont réalisées annuellement par les correspondants de l'ONCFS sur les fronts de colonisations.

Depuis 2008, un article et des photos sont systématiquement envoyés aux municipalités où une famille castor en cours d'installation a été repérée. Ceci afin d'informer les élus et les administrés pour prévenir tout incident. Le plus souvent, cette information est accueillie avec intérêt.



Indice de la présence du castor sur le cours d'eau du Loir, sur la commune de Villévêque.

Enjeux et perspectives

Les principales causes de mortalité connues dans le département sont les prises accidentelles dans les engins de pêche - notamment sur la Loire -, la confusion possible entre le castor et le ragondin et les collisions routières.

Malgré cela, le castor devrait poursuivre sa colonisation, ce qui engendrera certaine-

ment des mécontentements en raison des dégâts qu'il peut causer sur les arbres. Afin d'éviter certains comportements, il devient donc urgent d'informer et de sensibiliser les populations locales pour que le castor soit accepté sur ses nouveaux territoires.

La loutre en Maine-et-Loire



Jean-Dominique VRIGNAULT (Mauges nature),
François GRANGEARD et Jean-Christophe BRUN (ONCFS)



Répartition historique et actuelle

La loutre avait disparu du Maine-et-Loire depuis 1986^{28, 30}. En 1998, une première épreinte est retrouvée sur le Thouet à la Motte d'Artannes. Une prospection systématique est alors mise en place. En 2007 des épreintes sont présentes sur tous les biefs du Thouet, à l'exception de la chaussée du moulin de Saint-Hilaire Saint-Florent. Depuis 2009, plus aucun indice n'est découvert en aval de Montreuil-Bellay, alors que sur la Dive, les premières épreintes sont trouvées au niveau de Douvy. Sur la Sèvre Nantaise, les premières observations ont lieu à la fin de la décennie 90. Depuis le début des années 2000, les traces d'occupation sont régulières et on observe alors une extension sur les principaux affluents (la Moine, la Sanguèze et l'Ouin)

mais seulement sur les premiers kilomètres de l'aval³².
Fin 2009 des indices de présence sont constatés sur le Layon et l'Hyrrôme. Depuis, les marquages sont réguliers, mais il est encore trop tôt pour parler d'installation pérenne.
Sur la Loire, les indices sont ténués et dispersés dans l'espace et le temps (épreintes isolées en 2000 aux Ponts-de-Cé et à Cunault, en 2003 au niveau de Rochefort-sur-Loire et cadavre en 2003 à St-Jean-des-Mauvrets sur le Petit Louet). Mais peut-être le fleuve est-il utilisé uniquement comme voie de communication.
Aucune donnée n'existe aujourd'hui au nord de la Loire mais les prospections sont trop rares pour en tirer des conclusions.

Enjeux et perspectives

L'espèce a encore de grands espaces à conquérir dans le département. Seuls deux noyaux relativement stables existent (La Sèvre Nantaise et le Thouet). Quelques indices laissent penser que l'espèce est en expansion lente, mais des reculs récents (aval du Thouet et amont de la Moine) montrent sa fragilité.

La principale des priorités est de motiver de nouveaux observateurs et de coordonner la prospection de façon à disposer d'une photographie de la situation réelle de l'espèce à court terme afin de pouvoir suivre son évolution sur le plus long terme.



L'Hyrrôme à la Roche Jeannette.

Suivis et actions

Les prospections sont réalisées en canoë. Elles sont couplées aux prospections castors dans l'est du département, sur le Thouet, où les populations de castor et de loutre partagent le même territoire. Dans le nord du département, les prospections vont s'orienter à la frontière de la Loire-Atlantique, sur l'Erde, affluent en rive droite de la Loire. Dans le sud du département, les prospections réalisées par l'association des Naturalistes angevins vont se concentrer sur les rivières de la région des Mauges.

Loutre





Répartition sur le bassin de la Loire

Programme

- janvier/février : réunion technique
- mars : réalisation cartographique et textes
- 1^{er} avril : envoi au concepteur graphique
- 10 avril : réception 1^{ère} version
- 10 au 17 avril : relecture régionale
- 17 avril : transmission au concepteur
- 24 avril : transmission à l'imprimeur
- 27 avril : ultime correction
- 4 mai : remise du fichier pdf final à l'imprimeur
 - ❖ Ouf !!!